

**MANAGEMENT · gestion**

Priorité à la gestion de l'énergie

■ La réglementation thermique conduit les grands groupes à créer des pôles afin de gérer l'énergie.
 ■ À la clé, une politique de réduction de consommation cohérente.

La réglementation thermique passe à la vitesse supérieure. Les exigences de la performance énergétique des bâtiments sont renforcées (avec la RT 2005) avec à la clé un objectif de réduction de la consommation de 15 % en cinq ans. Ces dispositifs ne concernent que les bâtiments neufs. Mais comme l'explique René Gamba, responsable du groupe de réflexion « développement durable » au sein du CICF (syndicat des ingénieurs-conseils), il est aussi en projet « d'étendre ces contraintes lorsque de grosses rénovations sont envisagées sur un bâtiment ». De plus, d'ici un an, le diagnostic thermique immobilier nécessaire au moment de la vente d'un bien s'appliquera aux bâtiments tertiaires. Reste que très peu d'entreprises ont jusqu'à présent créé une cellule dédiée à la gestion de l'énergie. « Dans certains cas, ce sont les gestionnaires immobiliers qui s'en chargent, dans d'autres,

ce sont les directeurs d'exploitation ou encore les acheteurs d'énergie. Mais il y a rarement une fonction transversale capable de coordonner une véritable politique énergétique », note Florence Tantor, associée fondatrice d'Ergelis. Cet opérateur en gestion énergétique, créé il y a deux ans, régule à distance et optimise la consommation d'énergie de ses clients (hôtels, magasins, entreprises...) via des capteurs et un système informatique sophistiqué. Une régulation qui tient compte de paramètres multiples comme par exemple des écarts d'affluence dans une boutique ou un grand magasin. En effet, la ventilation nécessaire un lundi est bien inférieure à celle d'un samedi de soldes.

Établir un diagnostic. Parmi les premières entreprises à avoir mis en place une organisation dédiée à la maîtrise d'énergie, ADP (Aéroports de Paris), qui a décidé il y a deux ans de créer un pôle énergie au sein de la direction aménagements et programmes. Un an plus tard, les aéroports d'Orly et de Roissy se sont vus chacun dotés d'un manager en maîtrise d'énergie. « L'objectif est de réduire la consommation d'énergie de 20 % d'ici 2009 », déclare Fabrice Gabriel, ingénieur thermique de formation en charge de la plateforme d'Orly. Et cela sur près de 400.000 m² de surface ! Il doit établir

un diagnostic bâtiment par bâtiment, rédiger des fiches « d'action » avec préconisations, études de faisabilité et de rentabilité, et enfin y associer un indice de priorité. Toute rénovation ou changement de matériel est étudié à la loupe par cet expert afin de ne perdre aucune occasion d'améliorer la performance énergétique.

D'autres actions touchant l'exploitation des systèmes existants sont plus délicates à mettre en œuvre. C'est le cas de la climatisation de l'aéroport. En effet, l'eau circule dans des circuits de refroidissement à 5 °C. Or, à cette température se crée une condensation elle-même à l'origine d'une perte d'énergie. Fabrice Gabriel a calculé qu'à 7 °C, le problème ne se poserait plus. Seul hic, une salle d'équipements aéronautiques exige un refroidissement à 5 °C. « Nous devons certainement isoler la salle en créant un système spécifique. C'est un investissement, mais l'opération sera rentable en moins de six mois. » Économiser l'énergie passe aussi par des gestes quotidiens. Fabrice Gabriel intervient dans toutes les formations au développement durable qu'ADP organise pour ses salariés. Il y rappelle quelques principes simples. Baisser d'un degré la température de son bureau permet, par exemple, d'économiser 7 % d'énergie.

Lucie Sanders

LES
 AÉROPORTS
 D'ORLY ET DE
 ROISSY SE
 SONT VUS
 CHACUN
 DOTÉS D'UN
 MANAGER EN
 MAÎTRISE
 D'ÉNERGIE.